



## Bien immobilier dois je demander loyer si je ne vis plus dans la

Par **valou1975**, le **18/07/2011** à **19:34**

Bonjour,

il y a deux ans j ai acheter une maison avec mon ex ami . depuis octobre 2010 je suis dèpacsèe et quitter notre domicile . je continue a payer l emprunt et lui de meme . quels sont mes droits ?? dois je continuer a payer l emprunt malgré que je sois co empruntrice . puis je lui reclamer des loyers etant donnè qu il vit encore dans notre logement ?

cordialement